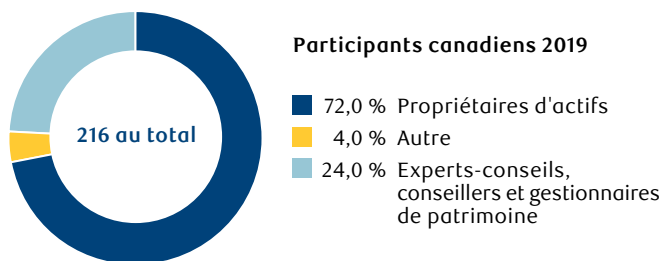




Sondage sur l'investissement responsable 2019 : Points de vue des investisseurs institutionnels canadiens

Récemment, RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) a sondé 799 investisseurs institutionnels au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie au sujet des tendances, des attitudes et des opinions en ce qui a trait à l'investissement responsable. En sa qualité de gestionnaire canadien de portefeuilles institutionnels au sein de RBC GMA, PH&N Institutionnel a largement contribué à faire participer 216 investisseurs institutionnels canadiens au sondage.

Le quatrième sondage annuel de RBC GMA sur les points de vue des investisseurs institutionnels à l'égard de l'investissement responsable lève le voile sur **un marché en évolution**. Les résultats révèlent que les investisseurs institutionnels qui appliquent des critères environnement, société et gouvernance (critères ESG) adhèrent plus que jamais au principe de l'investissement responsable dans le cadre de leurs placements, parce qu'ils considèrent que ce principe peut accroître leur rendement et atténuer les risques.



Les critères ESG sont de plus en plus intégrés aux processus de placement depuis un certain nombre d'années et continuent de rallier de nouveaux adeptes. Quatre-vingts pour cent des investisseurs institutionnels canadiens ont déclaré qu'ils tiennent compte des critères ESG dans leur prise de décision de placements, par rapport à 74 % au cours des années antérieures. Parmi eux, le pourcentage de ceux qui utilisent « beaucoup » de tels critères a monté de près de 6 % comparativement à 2018, et de 10 % comparativement à 2017.

Ceux qui ont adopté une approche fondée sur les critères ESG sont plus que jamais convaincus de la valeur tangible apportée par celle-ci à leurs portefeuilles. L'atténuation des risques et l'augmentation du rendement sont les principales raisons pour lesquelles les investisseurs institutionnels adoptent une telle approche, selon 61 % des répondants canadiens (par rapport à 53 % en 2018). Auparavant, la raison la plus fréquemment invoquée était le devoir fiduciaire.

Encore plus convaincus de l'impact positif sur le rendement.

Tout comme l'an dernier, lorsqu'on leur a demandé, 90 % des répondants institutionnels canadiens ont affirmé que leurs portefeuilles intégrant les critères ESG étaient susceptibles de dégager des rendements égaux ou supérieurs à ceux des portefeuilles dans lesquels ces critères ne sont pas pris en compte. Il est toutefois intéressant de noter que le nombre de répondants qui croient que ces portefeuilles généreront un rendement supérieur augmente de 9 % d'une année sur l'autre. Il semble que les investisseurs institutionnels considèrent de plus en plus l'intégration des critères ESG comme un moteur de rendement, et non une entrave. Plus de 70 % estiment que l'application des critères ESG aide à atténuer les risques. De plus, cette année, nous constatons un bond de 10 % dans le nombre d'investisseurs institutionnels qui croient que l'intégration des critères ESG aide également à générer de l'alpha (40 % en 2019, contre 30 % en 2018, et près de deux fois plus par rapport aux 21 % obtenus en 2017) ; une grande proportion n'est toutefois pas encore convaincue (43 %).

L'application des critères ESG dans le cadre des processus de placement en actions et en titres à revenu fixe est déjà courante, mais elle tend à s'imposer de plus en plus dans le domaine des placements en actifs réels, surtout au Canada. Les actions demeurent la catégorie d'actif à laquelle les critères ESG sont le plus largement appliqués, près de 90 % des répondants canadiens affirment qu'ils tiennent compte des critères ESG avant d'investir dans des actions, tandis que le nombre qui affirme le faire avant d'investir dans des titres à revenu fixe est un peu moindre, mais tout de même au-dessus de 65 %. Pour ce qui est des autres catégories d'actif, les investisseurs canadiens sont en avance sur leurs pairs ailleurs dans le monde, en affirmant tenir compte des critères ESG avant d'investir dans des actifs réalisables, comme en immobilier (53 % des répondants canadiens prennent en compte les critères ESG, comparativement à 38 % de leurs pairs à l'échelle mondiale qui ont répondu au sondage) et en infrastructure (45 % des répondants canadiens, comparativement à 31 % de leurs pairs ailleurs dans le monde). La nature non liquide et à long terme des actifs réels rendrait d'autant plus importante l'intégration des critères ESG dans ce contexte.

Les investisseurs institutionnels sont plus susceptibles de choisir une stratégie de gestion active pour les portefeuilles intégrant les critères ESG. On a, pour la première fois, demandé aux répondants quel pourcentage de leur portefeuille investi selon le principe général de l'investissement responsable était géré de façon active. Malgré le fait que le recours à la gestion passive tend à monter à l'échelle mondiale, la proportion moyenne générale des portefeuilles institutionnels intégrant les critères ESG auxquels est appliquée une stratégie de gestion active s'élève à 61 %, et à 68 % au Canada, plus particulièrement, selon les résultats du sondage. Seulement 13 % des répondants canadiens et 10 % des répondants internationaux appliquent uniquement une stratégie de gestion passive à leurs portefeuilles intégrant les critères ESG. Les institutions canadiennes, plus que leurs pairs ailleurs dans le monde, privilégient une stratégie de gestion active pour leurs portefeuilles intégrant les critères ESG. Parmi les répondants canadiens, 42 % affirment que tous leurs portefeuilles intégrant les critères ESG sont gérés de manière active, comparativement à 28 % seulement des répondants internationaux. Parmi les répondants canadiens, 70 % déclarent appliquer une stratégie de gestion active à plus de la moitié de leurs portefeuilles intégrant les critères ESG, par rapport à 62 %, pour leurs pairs ailleurs dans le monde.

Changements observés à l'égard de la présélection négative. À l'instar des résultats de 2018, près des trois quarts des répondants tous pays confondus en 2019 (80 % au Canada seulement) affirment ne pas effectuer une présélection négative pour leurs placements investis selon le principe de l'investissement socialement responsable (ISR), ce qui cadre avec leur préférence pour l'engagement, plutôt que pour le désinvestissement. Cela dit, parmi les investisseurs institutionnels qui appliquent des filtres négatifs, certains changements dans les tendances sont dignes de mention.

Comme en 2018, le filtre lié aux armes à sous-munitions et aux mines terrestres reste celui le plus utilisé à l'échelle mondiale ; il semble par contre que l'utilisation de ce filtre ait chuté de 11 % cette année. Au Canada, le tabac s'inscrit au premier rang (avec 67 % en 2019, une légère diminution par rapport aux 73 % de l'an dernier). L'application du filtre lié aux combustibles fossiles a augmenté un peu en 2019 (de 2 %), mais les résultats varient grandement d'une région à l'autre : au Canada, l'utilisation du filtre associé aux combustibles fossiles a bondi de plus de 10 % (il serait maintenant utilisé par le tiers des investisseurs qui appliquent de tels filtres), alors qu'elle est passée à 45 % aux États-Unis, une diminution de 17 %, parmi les investisseurs qui effectuent une présélection négative.

La quantité et la qualité des données relatives aux critères ESG continuent de préoccuper les investisseurs. La communication de données relatives aux critères ESG par les émetteurs reste l'un des principaux thèmes que nous abordons dans le cadre de nos sondages annuels. Les investisseurs implorent les émetteurs d'accroître la quantité et la qualité des données qu'ils communiquent relativement aux critères ESG. Au Canada, seulement 10 % des répondants se disent satisfaits de la quantité des données transmises à l'heure actuelle, et seulement 8 % se disent satisfaits de la qualité de ces données. Parmi les répondants canadiens, 43 % jugent qu'il incombe aux actionnaires d'inciter les émetteurs à s'améliorer à cet égard ; et 33 % estiment que ce sont les organismes de réglementation gouvernementaux qui devraient plutôt en être responsables (pour comparer, aux États-Unis, 55 % des répondants estiment qu'il revient aux actionnaires d'influencer les émetteurs, et seulement 13 % croient que cette responsabilité incombe aux organismes de réglementation gouvernementaux).

Lorsqu'on demande aux experts-conseils à l'échelle mondiale de décrire la nature des données relatives aux critères ESG qu'ils souhaitent obtenir des gestionnaires externes, la très grande majorité, 73 %, réclame de l'information sur les pratiques utilisées et sur les critères utilisés relativement aux critères ESG, mais moins de la moitié demande plus que cela. Parmi les experts-conseils qui ont répondu au sondage, 48 % réclament la communication de telles données au moyen de propositions soumises au vote par procuration et 36 %, au moyen d'activités visant à engager le dialogue. Les réponses données par les experts-conseils au Canada étaient semblables à celles de leurs homologues internationaux.

Les investisseurs préfèrent encore l'engagement au désinvestissement. Dans le contexte du mouvement « sans combustibles fossiles », les investisseurs institutionnels canadiens ont pris le parti de l'engagement, en poussant le dialogue avec les dirigeants des sociétés, plutôt que d'entreprendre de liquider leurs placements dans celles-ci, comme moyen d'influencer le comportement des sociétés : 47 % privilégient l'engagement, tout comme en 2018 ; comparativement aux 8 % qui chaque année déclarent que le désinvestissement est une tactique plus efficace.

Les investisseurs institutionnels estiment que les sociétés sont trop axées sur les résultats à court terme. Le « court-termisme » désigne un comportement qui privilégie l'obtention de gains immédiats au détriment des coûts à long terme et des résultats futurs. Étant donné l'horizon à long terme des régimes de retraite, des fondations et d'autres fonds institutionnels, une vision à court terme est problématique. La grande majorité des répondants à l'échelle mondiale, 85 %, jugent que les sociétés sont trop axées sur les résultats à court terme. Lorsqu'on leur demande pourquoi :

	Canadiens 2019 (%)	Ailleurs dans le monde 2019 (%)
Pressions sur les bénéficiaires à court terme exercées par les investisseurs	79,8	76,1
Structure des régimes de rémunération des hauts dirigeants	70,5	60,8
Publication trimestrielle des résultats	63,6	57,5
Pressions sur les bénéficiaires à court terme exercées par les hauts dirigeants et les conseils d'administration	56,6	52,7
Prévisions trimestrielles	37,2	36,3
Horizons de planification stratégique trop courts	36,4	31,5
Autres	1,6	3,9

Cette année, les investisseurs institutionnels canadiens semblent avoir une opinion plus tranchée que l'an dernier à propos des deux principales raisons : 14 % de plus qu'en 2018 croient que ce sont les pressions sur les bénéficiaires à court terme exercées par les investisseurs, et 8 % de plus pensent que c'est la structure des régimes de rémunération des hauts dirigeants.

Canada	É.-U.	Europe (incluant le R.-U.)
1 Lutte anticorruption	1 Cybersécurité	1 Changements climatiques
2 Droits et vote des actionnaires	2 Lutte anticorruption	2 Maritime
3 Rémunération des dirigeants	3 Maritime	3 Énergie renouvelable
4 Maritime	4 Santé et sécurité	4 Lutte anticorruption
5 Cybersécurité	5 Énergie renouvelable	5 Biodiversité
6 Santé et sécurité	6 Rémunération des dirigeants	6 Utilisation et gestion des ressources
7 Changements climatiques	7 Changements climatiques	7 Cybersécurité
8 Énergie renouvelable	8 Droits et vote des actionnaires	8 Rémunération des dirigeants
9 Utilisation et gestion des ressources	9 Utilisation et gestion des ressources	9 Inégalité des revenus
10 Incidence sur la collectivité	10 Utilisation du territoire	10 Utilisation du territoire

Qu'est-ce qui empêche les investisseurs institutionnels de dormir ? Cette année, dans le cadre du sondage, on a demandé aux répondants de classer les questions ESG qui les préoccupent lorsqu'ils investissent. Les répondants canadiens ont affirmé être « très préoccupés » par la cybersécurité (36 %), les changements climatiques (34 %) et la lutte anticorruption (31 %), ce qui ressemble aux résultats obtenus ailleurs dans le monde (40 % pour la cybersécurité, 36 % pour les changements climatiques, et 34 % pour la lutte anticorruption). Si on s'attarde un peu, toutefois, et que l'on combine les enjeux envers lesquels les répondants se sont dits « très préoccupés » et « préoccupés », des différences sont constatées d'une région à l'autre, le principal enjeu des Canadiens tendant à être les questions de saine gouvernance et de responsabilité sociale, alors que les Européens sont manifestement plus préoccupés par les questions environnementales. Le tableau ci-après présente les dix principaux enjeux qui préoccupent plus largement les investisseurs institutionnels au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Les avis des investisseurs institutionnels canadiens sur la question de la diversité des genres au sein des conseils d'administration sont pratiquement équitablement partagés.

Lors du sondage en 2018, trois quarts des répondants avaient déclaré que la question de la diversité des genres au sein des conseils d'administration avait de l'importance pour eux. Cette année, la diversité des genres figure au 15^e rang parmi les 20 enjeux qui préoccupent les investisseurs institutionnels canadiens (16^e rang ailleurs dans le monde). Les dix principaux enjeux sont énumérés précédemment. Dans le sondage cette année, nous avons demandé aux répondants si les sociétés devaient adopter des cibles en matière de diversité. Pratiquement autant de répondants canadiens ont répondu « oui » que « non ». Même si les propositions soumises par les actionnaires demeurent le moyen privilégié, l'écart s'est aminci entre les forces du marché et la réglementation gouvernementale comme deuxième moyen pour accroître la diversité des genres au sein des conseils d'administration.

Canada	2019 (%)	2018 (%)	Variation
Propositions des actionnaires	41,3	41,7	-0,4
Forces du marché	26,7	34,0	-7,3
Réglementation gouvernementale	21,3	10,7	10,6
Autres	10,7	13,6	-2,9

Conclusions

La question de l'investissement responsable pour les investisseurs institutionnels canadiens est effectivement un monde en évolution. De plus en plus d'investisseurs intègrent les critères ESG à leur processus de prise de décision de placements, et ce, dans différentes catégories d'actif, surtout à l'égard de leurs portefeuilles auxquels est appliquée une stratégie de gestion

active. La qualité et la quantité de données relatives aux critères ESG transmises par les émetteurs continuent de préoccuper ces investisseurs, qui ont l'impression qu'il incombe aux actionnaires et aux organismes de réglementation d'influencer les émetteurs pour qu'ils s'améliorent sur ce plan.

Les investisseurs institutionnels canadiens sont de bons adeptes de l'investissement responsable et prennent leur engagement au sérieux. Ils préfèrent engager le dialogue avec les dirigeants des sociétés dans lesquelles ils investissent pour provoquer un changement ; ils préfèrent appliquer une stratégie

de gestion active à leurs portefeuilles intégrant les ESG ; et ils sont préoccupés par le fait que les gains immédiats soient plus importants pour les sociétés que les résultats à plus long terme. Au moment d'investir, les investisseurs institutionnels canadiens et leurs pairs ailleurs dans le monde sont très préoccupés par la cybersécurité, les changements climatiques et la lutte anticorruption, mais les Canadiens s'intéressent davantage aux questions de saine gouvernance et de responsabilité sociale que leurs homologues américains et européens. Enfin, la diversité des genres arrive loin derrière, et les Canadiens sont moins décidés quant à la manière de remédier à la situation.

Pour consulter les résultats du sondage ou pour toute question, veuillez visiter rbcgam.com/esg, rbcgam.com/cgri ou institutional.phn.com, ou écrire un courriel à institutions@phn.com.

Le sondage a été mené entre le 4 juin et le 24 juin 2019. Les conclusions de ce sondage peuvent être acceptées et considérées comme sûres à 95 %, la tolérance d'échantillonnage étant de +/-3,5 %. Les invitations à remplir le sondage ont été distribuées par courriel par PH&N Institutionnel, RBC Gestion mondiale d'actifs, et Signet Research.

Ce document a été fourni par PH&N Institutionnel à titre informatif seulement et ne peut être reproduit, distribué ou publié sans un consentement écrit. Le document n'a pas pour but d'offrir des conseils professionnels et ne devrait pas être considéré comme tel.

PH&N Institutionnel prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. Les opinions exprimées dans les présentes sont celles de PH&N Institutionnel en date de la publication et peuvent changer sans préavis. Cette information ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou de participation ou d'adhésion à un service.

Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables ; toutefois, PH&N Institutionnel, ses sociétés affiliées ou toute autre personne ne font pas de déclaration ni ne donnent de garantie, expresse ou implicite quant à l'exactitude ou à l'intégralité de ces renseignements. Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions. PH&N Institutionnel, est une division de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada.

® /^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2019.

Date de publication : 18 octobre 2019. IC1910863